

## QUELS CRITÈRES RETENIR POUR ÉVALUER UNE DÉMOCRATIE ?

Lors de la présentation des dossiers sur les différents pays, les critères retenus par les élèves sont notés progressivement. Ils sont discutés en commun pour aboutir à une grille commune, afin d'évaluer la démocratie française, pour répondre à la question suivante :

« La France est-elle une démocratie imparfaite ou défailante ? »

Si certains aspects manquent ou si les élèves rencontrent trop de difficultés, il est possible de s'appuyer sur la grille suivante.

### **L'INDICE DE DÉMOCRATIE (d'après les critères élaborés par *The Economist*)**

#### **Premier indice : les processus électoraux et le pluralisme**

Les élections sont-elles totalement libres ?

Y a-t-il une alternance possible entre les partis ?

Le suffrage universel existe-t-il pour tous les adultes ?

Les lois prévoient-elles des possibilités de campagne égales ?

#### **Deuxième indice : Le fonctionnement du gouvernement**

Le pouvoir politique est-il influencé par des groupes extérieurs (armée, groupes économiques, groupes religieux, puissances étrangères...)

L'autorité du gouvernement s'étend-elle sur l'ensemble du territoire du pays ?

Le peuple a-t-il confiance dans le gouvernement et les partis politiques ?

La corruption est-elle répandue dans la classe politique ?

#### **Troisième indice : La participation politique**

La participation aux élections est-elle importante ?

La classe politique est-elle représentative de l'ensemble de la société ?

Les citoyens s'intéressent-ils à la démocratie ?

Les citoyens peuvent-ils participer facilement à des manifestations licites ?

#### **Quatrième indice : La culture politique démocratique**

Existe-t-il une forte tradition de séparation de l'Église et de l'État ?

La population soutient-elle le régime démocratique ?

La population souhaite-t-elle un leader fort qui contourne le parlement et les élections ?

La population préférerait-elle un régime militaire ?

#### **Cinquième indice : Les libertés civiles**

Existe-t-il une liberté d'information, d'expression et de protestation ?

Les citoyens sont-ils libres de constituer des organisations professionnelles et des syndicats ?

Tous les citoyens sont-ils égaux devant la loi ?

Y a-t-il des discriminations significatives fondées sur l'origine ethnique, le genre, les convictions religieuses ?